

Apprentis d'Auteuil est une fondation catholique qui éduque et forme près de 14 000 jeunes en difficulté pour leur permettre de s'insérer dans la société en hommes et femmes libres et responsables, tout en accompagnant les familles dans leur responsabilité parentale.



Scolarité et régime	Spécificités
<p>Scolarité Cours du lundi au vendredi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cycle 2 (du CP au CE1) • Cycle 3 (du CE2 au CM2) • Classes 6^e et 5^e et 4^e • Classe 3^e : ouverture prévue en 2014 <p>Régime Internat, externat, demi-pension</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement éducatif renforcé et étude dirigée. • Possibilité d'admission sur l'internat avec une scolarité extérieure envisageable seulement si l'élève a un projet spécifique.
Conditions financières	
<p>Une participation est demandée aux familles en fonction de leurs revenus et de leur situation.</p>	

ENSEMBLE SCOLAIRE VITAGLIANO

École, collège, internat

Apprentis d'Auteuil Sud-Est Ensemble scolaire Vitagliano

Directeur : François-Régis Daboval
Directrice École primaire : Marie-Laure Fazi
5 rue Antoine Pons - 13004 Marseille
Tél : 04 95 08 01 40 · Fax : 04 91 34 43 47

Contact Admissions
anne.imbert@apprentis-auteuil.org



RÉAPPRENDRE À VIVRE

www.apprentis-auteuil.org



5 rue Antoine Pons
13004 Marseille
Tél : 04 95 08 01 40
Fax : 04 91 34 43 47





Ensemble scolaire Vitagliano

L'Ensemble scolaire Vitagliano regroupe à Marseille et sur un même site : une école, un collège ainsi qu'un internat éducatif et scolaire. Objectif : offrir un cadre éducatif stimulant et apaisant, propice à l'épanouissement et la formation de chaque élève, qu'il soit externe ou interne. Tout est mis en œuvre pour qu'il acquière le socle de connaissances et de compétences indispensables à la poursuite de ses études et à une insertion socio-professionnelle réussie.

Un internat éducatif et scolaire (IES)

L'internat éducatif scolaire Vitagliano est un outil qui allie, dans le cadre d'une prise en charge globale, les dimensions scolaire, éducative, familiale et sociale pour permettre aux jeunes en difficulté de suivre un parcours personnel de qualité qui les fasse grandir.

Les objectifs sont divers :

- prévenir les processus d'exclusion et/ou de déscolarisation ;
- améliorer la situation scolaire du jeune, qu'il soit interne ou externe, dans le respect de son projet d'orientation ;
- renforcer les relations entre parents et enfants ;
- vivre une expérience de collectivité en vue d'une resocialisation.

Parcours personnalisé

L'équipe éducative de l'IES souhaite accueillir chaque jeune, quel que soit son parcours de vie, et l'amener, en collaboration avec sa famille, à

bâtir un projet d'avenir réaliste, en adéquation avec ses aspirations et ses capacités.

L'IES donne à chaque jeune la possibilité de développer au maximum ses capacités grâce à un suivi périscolaire personnalisé, qui passe par une remédiation scolaire ainsi qu'une aide aux devoirs.

Des activités sportives et culturelles sont proposées le mercredi et en soirée. Des camps pourront également être organisés durant les congés.

Principe de co-éducation

Le partage de la mission éducative avec les familles s'opère selon trois axes :

- associer les familles à l'évolution personnelle et scolaire de leur enfant ;
- entretenir les liens du jeune avec sa famille ou son représentant légal ;
- offrir au jeune un espace d'écoute bienveillante et, quand cela est nécessaire, de faciliter la résorption de tensions familiales.

Un lieu de vie : travail, confiance et convivialité

Dans une atmosphère familiale, l'internat éducatif de l'Ensemble scolaire Vitagliano peut accueillir 80 jeunes.

Ces derniers sont répartis dans des lieux de vie de 14 à 20 places. Chaque groupe est encadré par des éducateurs et une maîtresse de maison, sous la responsabilité d'un chef de service.

Les locaux, qui bénéficient d'une implantation privilégiée en cœur de ville, sont adaptés afin de permettre aux jeunes d'intégrer et de développer pleinement, au fil du temps, les dimensions propres à l'apprentissage de la vie en collectivité, à la responsabilité individuelle et à l'organisation du travail scolaire.

Après les cours, un vaste terrain omnisports et des jeux de plein air, dans un parc arboré, permettent aux jeunes de profiter d'un environnement convivial pour se retrouver et se dépenser.

Une Unité Éducative de Prévention (UEP)

Certains jeunes peuvent connaître une situation difficile avec leur famille. Parce que le maintien des liens familiaux est fondamental, ces jeunes sont accompagnés au sein d'une unité spécifique à l'internat, dans laquelle l'équipe éducative s'attache à favoriser et à développer une relation de proximité basée sur la confiance entre le jeune et sa famille.

Cette Unité Éducative de Prévention est subventionnée par l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil général des Bouches-du-Rhône. Les dossiers

de candidature des jeunes sont étudiés dans le cadre d'une commission de recrutement conjointe entre l'établissement et le Conseil général.

Une pédagogie différenciée : l'« École des apprentissages »

Afin de réconcilier chaque jeune avec la réussite scolaire, l'Ensemble scolaire Vitagliano pratique une pédagogie différenciée, basée sur la confiance et l'autonomie. L'« École des apprentissages » prend ainsi en compte le projet personnel de l'élève et sa progression tout au long de l'année. Ce dernier bénéficie d'un soutien scolaire et d'un accompagnement éducatif avec la présence permanente d'éducateurs scolaires.

Un lieu d'apprentissage privilégié

- Des effectifs réduits (15 élèves par classe en moyenne) et une équipe pluridisciplinaire (enseignants, éducateurs de vie scolaire, orthophonistes, psychologue...);
- Un travail par groupes de compétences, chaque matin, en français et en mathématiques ;
- Des ateliers, l'après-midi, autour de projets transversaux axés sur l'expression culturelle, artistique, corporelle et prenant en compte la réforme sur les rythmes scolaires ;
- Une organisation pédagogique en 6^e pour consolider les acquis en lien avec l'école primaire.

Un lien renforcé avec les familles

- Des relations de confiance ;
- Des rencontres régulières et individualisées, des événements festifs et des temps de convivialité...

Quels jeunes ?

- Garçons et filles
- De 6 à 16 ans
- En situation scolaire difficile

Sous quelles conditions ?

- Demande du représentant légal
- Capacité du jeune à suivre une scolarité
- Capacité du jeune à vivre en collectivité